

RÉFORME E-INVOCING : LES LIGNES D'ADRESSAGE RETENUES PAR ENGIE IT



Lignes d'adressage retenues par ENGIE IT

ENGIE IT a retenu les lignes d'adressage suivantes pour transmettre vos factures :

ENGIE IT
LIGNE D'ADRESSAGE
340793959_EIT_BIENS_SERVICES_FRAIS_GENERAUX

BANQUE
LIGNE D'ADRESSAGE
340793959_FRAIS_BANCAIRES

Quelles factures ?

Factures de frais bancaires et prestations associées émises par les établissements.

Important : Pour l'envoi de vos factures électroniques, utilisez exclusivement les lignes d'adressage indiquées dans cette fiche. Les autres lignes d'adressage techniques pouvant apparaître dans l'annuaire public de facturation sont réservées à des usages internes et ne doivent pas être utilisées.

L'annuaire de la facturation électronique est accessible via :

facturation.chorus-pro.gouv.fr/annuaire



Contact

Votre interlocuteur habituel.